

**Ontario Energy Board**  
P.O. Box 2319  
2300 Yonge Street  
27th Floor, Suite 2701  
Toronto ON M4P 1E4  
Telephone: 416 481-1967  
Facsimile: 416 440-7656

**Commission de l'énergie de l'Ontario**  
C.P. 2319  
2300, rue Yonge  
27<sup>e</sup> étage, bureau 2701  
Toronto ON M4P 1E4  
Téléphone : 416 481-1967  
Télécopieur : 416 440-7656



## Pour diffusion immédiate

Le 20 avril 2017

### Baisse des prix de l'électricité pour les ménages et les petites entreprises à compter du 1<sup>er</sup> mai

**Toronto (Ontario)** – La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a annoncé aujourd'hui que les ménages et les petites entreprises qui achètent leur électricité de leur service public local verront leurs tarifs d'électricité diminuer à compter du 1<sup>er</sup> mai. Plus de 90 % des consommateurs d'électricité de l'Ontario profiteront de cette baisse.

Tous les six mois, la CEO estime ce qu'il en coûtera pour approvisionner en électricité les consommateurs résidentiels et les petites entreprises sous le régime de la grille tarifaire réglementée (GTR) et établit ensuite les prix afin de recouvrer ces coûts au fil du temps.

À compter de mai 2017, la facture totale d'un consommateur résidentiel typique qui consomme 750 kWh par mois sera d'environ 127 \$, ce qui est environ 26 \$ ou 17 % plus bas qu'elle aurait été sans les mesures d'atténuation des tarifs suivantes :

- le rabais de 8 %, correspondant à la portion provinciale de la TVH, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017;
- la décision de la CEO de retirer le frais servant à financer le coût du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE), à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017. Cependant, le POAFE continuera d'être accessible pour aider les consommateurs à faible revenu admissibles à réduire leurs factures d'électricité;
- une portion de la réduction de la facture annoncée dans le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables du gouvernement.

Le tableau qui suit présente les trois exemples de prix : les tarifs selon l'heure de la consommation existants pour les consommateurs de la GTR; ce que ces tarifs selon l'heure de la consommation auraient été au 1<sup>er</sup> mai si on ne tient pas compte du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables; les tarifs selon l'heure de la consommation fixés par la CEO et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> mai, qui tiennent compte d'une portion de la réduction de la facture annoncée dans la proposition de Plan pour des frais d'électricité équitables.

Périodes des tarifs selon l'heure de la consommation	Tarifs selon l'heure de la consommation existants	Prévision des tarifs selon l'heure de la consommation sans tenir compte de la proposition de	Tarifs selon l'heure de la consommation au 1 <sup>er</sup> mai incluant une portion de la

		Plan pour des frais d'électricité équitables	proposition de Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables
Période creuse	8,7 ¢/kWh	9,1 ¢/kWh	7,7 ¢/kWh
Période médiane	13,2 ¢/kWh	13,3 ¢/kWh	11,3 ¢/kWh
Période de pointe	18,0 ¢/kWh	18,5 ¢/kWh	15,7 ¢/kWh

Le tableau qui suit montre les mêmes exemples de prix pour les consommateurs de la GTR qui paient les prix par paliers.

Prix par paliers	Prix par paliers existants	Prévision des prix par paliers sans tenir compte de la proposition de Plan pour des frais d'électricité équitables	Prix par palier au 1 <sup>er</sup> mai incluant une portion de la proposition de Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables
1 <sup>er</sup> palier	10,3 ¢/kWh	10,7 ¢/kWh	9,1 ¢/kWh
2 <sup>e</sup> palier	12,1 ¢/kWh	12,5 ¢/kWh	10,6 ¢/kWh

Le gouvernement a précisé son intention de présenter un projet de loi qui, s'il est adopté, mettra en œuvre la proposition de Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables à compter de cet été. La CEO rajustera ensuite les prix de la GTR au besoin, afin que les consommateurs de la GTR profitent pleinement de la mesure d'atténuation des tarifs prévue par la loi.

Pour de plus amples renseignements sur la manière dont la CEO a fixé les tarifs selon l'heure de la consommation et les prix par paliers de la GTR qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mai, consultez le [document d'information de la CEO](#).

### À propos de la Commission de l'énergie de l'Ontario

La Commission de l'énergie de l'Ontario est un organisme public indépendant et impartial qui prend des décisions qui servent l'intérêt public. Notre objectif est de promouvoir un secteur énergétique durable et efficace qui offre aux consommateurs des services d'énergie fiables à coût raisonnable.

-30-

### Communiquez avec nous

Renseignements destinés aux médias  
416 544-5171

Renseignements destinés au public  
416 314 2455  
1 877 632-2727

*This document is also available in English.*